



Le syndicat CGT TaM

Jeudi 26 décembre 2013

A

Monsieur Jean Luc FRIZOT
Directeur Général de TaM

Objet : Préavis de grève

Monsieur le Directeur,

En vue d'appuyer les revendications professionnelles notifiées dans le cadre de l'alarme sociale, consistant:

- En une fixation de la valeur du point pour tous les salariés de TaM à 9 euros 8635.
- En l'arrêt d'une politique par laquelle, la Direction Générale de TaM, se permet de licencier des hommes et des femmes, au simple motif d'une désorganisation du service du à l'absence pour maladie, dans une entreprise qui compte 1200 salariés.

Le syndicat CGT TaM vous informe qu'il dépose un préavis de grève de 55 minutes par jour, limitée au jours suivants:

Lundi	6 janvier 2014	de 7h30 à 8h25
Mardi	7 janvier 2014	de 7h45 à 8h40
Mercredi	8 janvier 2014	de 8h à 8h55
Vendredi	10 janvier 2014	de 8h15 à 9h10
Samedi	11 janvier 2014	de 16h à 16h55
Lundi	13 janvier 2014	de 14h à 14h55
Mardi	14 janvier 2014	de 14h15 à 15h10
Mercredi	15 janvier 2014	de 14h30 à 15h25
Jeudi	16 janvier 2014	de 14h45 à 15h40
Vendredi	17 janvier 2014	de 15h à 15h55
Samedi	18 janvier 2014	de 16h à 16h55
Lundi	20 janvier 2014	de 7h30 à 8h25
Mardi	21 janvier 2014	de 7h45 à 8h40
Mercredi	22 janvier 2014	de 8h à 8h55
Jeudi	23 janvier 2014	de 8h15 à 9h10
Vendredi	24 janvier 2014	de 8h30 à 9h25
Samedi	25 janvier 2014	de 16h à 16h55
Lundi	27 janvier 2014	de 14h à 14h55

Mardi	28 janvier 2014	de 14h15 à 15h10
Mercredi	29 janvier 2014	de 14h30 à 15h25
Jeudi	30 janvier 2014	de 14h45 à 15h40
Vendredi	31 janvier 2014	de 15h à 15h55
Samedi	1 février 2014	de 16h à 16h55
Lundi	3 février 2014	de 7h30 à 8h25
Mardi	4 février 2014	de 7h45 à 8h40
Mercredi	5 février 2014	de 8h à 8h55
Jeudi	6 février 2014	de 8h15 à 9h10
Vendredi	7 février 2014	de 8h30 à 9h25
Samedi	8 février 2014	de 16h à 16h55
Lundi	10 février 2014	de 14h à 14h55
Mardi	11 février 2014	de 14h15 à 15h10
Mercredi	12 février 2014	de 14h30 à 15h25
Jeudi	13 février 2014	de 14h45 à 15h40
Vendredi	14 février 2014	de 15h à 15h55
Samedi	15 février 2014	de 16h à 16h55
Lundi	17 février 2014	de 7h30 à 8h25
Mardi	18 février 2014	de 7h45 à 8h40
Mercredi	19 février 2014	de 8h à 8h55
Jeudi	20 février 2014	de 8h15 à 9h10
Vendredi	21 février 2014	de 8h30 à 9h25
Samedi	22 février 2014	de 16h à 16h55
Lundi	24 février 2014	de 14h à 14h55
Mardi	25 février 2014	de 14h15 à 15h10
Mercredi	26 février 2014	de 14h30 à 15h25
Jeudi	27 février 2014	de 14h45 à 15h40
Vendredi	28 février 2014	de 15h à 15h55
Samedi	1 mars 2014	de 16h à 16h55
Lundi	3 mars 2014	de 7h30 à 8h25
Mardi	4 mars 2014	de 7h45 à 8h40
Mercredi	5 mars 2014	de 8h à 8h55
Jeudi	6 mars 2014	de 8h15 à 9h10
Vendredi	7 mars 2014	de 8h30 à 9h25
Samedi	8 mars 2014	de 16h à 16h55
Lundi	10 mars 2014	de 14h à 14h55
Mardi	11 mars 2014	de 14h15 à 15h10
Mercredi	12 mars 2014	de 14h30 à 15h25
Jeudi	13 mars 2014	de 14h45 à 15h40
Vendredi	14 mars 2014	de 15h à 15h55
Samedi	15 mars 2014	de 16h à 16h55
Lundi	17 mars 2014	de 7h30 à 8h25
Mardi	18 mars 2014	de 7h45 à 8h40
Mercredi	19 mars 2014	de 8h à 8h55
Jeudi	20 mars 2014	de 8h15 à 9h10
Vendredi	21 mars 2014	de 8h30 à 9h25
Samedi	22 mars 2014	de 16h à 16h55
Lundi	24 mars 2014	de 14h à 14h55
Mardi	25 mars 2014	de 14h15 à 15h10

Mercredi	26 mars 2014	de 14h30 à 15h25
Jeudi	27 mars 2014	de 14h45 à 15h40
Vendredi	28 mars 2014	de 15h à 15h55
Samedi	29 mars 2014	de 16h à 16h55

et ce:

Pour l'ensemble du personnel de TaM comprenant l'ensemble des conducteurs- receveurs, l'ensemble des services techniques et ateliers bus et tramway du CEMH et Jeune Parque, l'ensemble des agents du service "Mobiliers Urbains", l'ensemble des agents du service "Régulation", l'ensemble des agents du service "Installations Fixes", l'ensemble des agents du service AACS, l'ensemble des agents des agences commerciales, l'ensemble des agents du service "stationnement", l'ensemble des agents du service "formation", l'ensemble des agents du service "Prévention Sécurité", l'ensemble des agents du service "Véломagg", l'ensemble des agents des services administratifs, l'ensemble des agents du "projet tramway", l'ensemble des agents du service "Direction Générale", l'ensemble des agents du service "Direction des Ressources Humaines", l'ensemble des agents du service "Marketing et Développement", l'ensemble des agents du service "Informatique".

L'ensemble des grévistes interrompra donc son activité au même moment.

et en application des dispositions de l'article L 2512-2 du Code du Travail, le champ géographique de la grève recouvre l'ensemble du territoire des 8 communes desservies par la TaM, à savoir: **Saint Jean de Védas, Juvignac, Castelnau le Lez, Le Crès, Jacou, Lattes, Pérols et Montpellier.**

Pour les lignes suivantes desservant les arrêts cités ci-dessous.

Ligne 1: Mosson, Stade de la Mosson, Halles de la Paillade, Saint-Paul, Hauts de Massane, Euromédecine, Malbosc, Château d'Ô, Occitanie, Hôpital Lapeyronie, Universités des Sciences et des Lettres, Saint-Éloi, Boutonnet, Stade Philippidès, Place Albert 1^{er}, Louis Blanc, Corum, Comédie, Gare Saint-Roch, Du Guesclin, Antigone, Léon Blum, Place de l'Europe, Rives du Lez, Moularès Hôtel de ville, Port Marianne, Mondial 1998, Millénaire, Place de France, Odysseum.

Ligne 2: Jacou, Georges Pompidou, Via Domitia, Aube Rouge, Notre-Dame de Sablassou, Centurions, La Galine, Clairval, Charles de Gaulle, Saint-Lazare, Aiguelongue, Jeu de Mail des Abbés, Beaux-Arts, Corum, Comédie, Gare Saint-Roch, Rondelet, Nouveau Saint-Roch, Saint-Cléophas, Lemasson, Mas Drevon, Croix d'Argent, Villeneuve d'Angoulême, Sabines, Victoire 2, La Condamine, Saint-Jean-le-Sec, Saint-Jean-de-Védas Centre.

Ligne 3: Juvignac, Mosson, Celleneuve, Pilory, Hôtel du Département, Pergola, Tonnelles, Jules Guesde, Astruc, Les Arceaux, Plan Cabanes, Saint-Denis, Observatoire, Gare Saint-Roch, Place Carnot, Voltaire, Rives du Lez, Moularès Hôtel de Ville, Port Marianne, Pablo Picasso, Boirargues, Cougourlude, Lattes Centre, ÉcoPôle, Parc Expo, Pérols Centre, Pérols Etang de l'Or.

Ligne 4: Place Albert 1^{er}, Louis Blanc, Corum, Les Aubes, Pompignane, Place de l'Europe, Rives du Lez, Georges Frêche Hôtel de Ville, La Rauze, Garcia Lorca, Restanque, Saint-Martin, Nouveau Saint-Roch, Rondelet, Gare Saint-Roch, Observatoire, Saint-Denis.

Ligne 6: Euromédecine, Appel du 18 juin, Puech Villa, Apothicaires, Val d'Aurette, Antennes, Route de Ganges, Ambroise Paré, Occitanie, Saint Priest, Château d'Ô, Jean Bart, Alco, Sainte Geneviève, Cévennes, Las Rébès, Louis Ravas, Pierre Viala, La Gaillarde, Collège Camille Claudel, Sainte Thérèse, Paladilhe, Doria, Pitot, Peyrou, Saint Guilhem, Observatoire, Gare Saint

Roch, Anatole France, Rondelet, Saint Denis, Lycée Georges Clémenceau, Berthelot, Place du 8 mai, Guillaume Janvier, Georges Brassens, Ronceray, Avenue de Toulouse, Le Grand M, Fontcouverte, Vega, Estanove, Pas du Loup.

Ligne 7: Hôtel du Département, Lycée Jean Monnet, Jean Bart, Château d'Ô, Pleiade, Font Trouvé, Mûriers, Gardioles, Cervantès, La Source, Cité Roger, Pous de la Sers, Maison des Sports, La Pile, Saint Roch, Saint Jaumes, Doria, Pitot, Peyrou, Saint Guilhem, Observatoire, Gare Saint Roch, Anatole France, Saint Denis, Rondelet, Lycée Georges Clémenceau, Berthelot, Croix du Capitaine, Myrtes, Lepic, Gouara, Mas de Merle, Etoile, Figairasse, François Dezeuze, Lycée Jules Ferry, Martellière, Sophie Germain, Ormeaux, Les Bouisses, Monsieur Teste, Gustave Eiffel, Croix des Rosiers, Grèzes, La Martelle.

ligne8: Gare Saint Roch, Grand Saint- Jean, Place de Strasbourg, Frédéric Bazille, Cité Mion, Place Carnot, Henri René, Hélios, Soleiado, Chambéry, Collège des Aiguerelles, Jean Mirailhet, Lucullus, Cité de l'Arme

ligne9: Apollo, Domaine de la Pompignane, Pierre Laroque, Semard, André Malraux, Marie Durand, Saint- Jean, Colverts, Paul Painlevé, Cinq Chalets, Saint Michel, Place de l'Europe, Vieille Poste, François Couperain, Pinville, Alfred Nobel, Eurêka, Louis Lépine, Volta Fizeau, Guglielmo Marconi, Evariste Galois, Samuel Morse, Place de France, Georges Méliès, Zénith, Albert Einstein, Cimetière Saint- Etienne, Grammont.

Ligne 10: Celleneuve, Renaudel, Marie Curie, Petit Bard, Tonnelles, Belvédère, Saint Clément, Las Cazes, Espérance, Saint Gabriel, Las Sorbes, Erables, Louvain, Avenue de l'Agriculture, Glycines, Paladilhe, Doria, Saint Roch, La Pile, Charles Flahaut, Hippolyte Rech, Pierre Adhémar, Fac de Pharmacie, Saint Eloi, Henri Dunant, Saint Odile, Marie Caizergues, Nazareth, Pierre Rouge, Aiguelongue, Clolus, Alpillès, Chantecler, Pioch de Boutonnet, Moulin de Gasconnet, René Bougnol, Antoine- Laurent de Jussieu, Aiguelongue.

Ligne 11: Les Bouisses, Paul Fajon, Rouget de Lisle, Cheng-Du, Bagatelle, Collège Marcel Pagnol, Pas du Loup, Cité Valette, Les Roses, Chasseurs, Cité Gély, Claret, Figuerolles, Renouvier, Plan Cabanes, Craponne, Palissade, Gambetta, Saint Denis , Observatoire, Anatole France, Gares

Ligne 12: Gare Saint Roch , Place de Strasbourg, Frédéric Peysson, Henri René, Place Carnot, Léon Cordes, Pâquerettes, Porto, Coquelicots, Primevères, Centrayagues, Bellevue, Descartes, Razeteur, Maréchal Leclerc, Jean Vachet, Catalpas.

Ligne 13 (Navette): Université des Sciences et des Lettres, Henri Dunant, Fac des Lettres, Vert Bois, Lavalette, Zoo, Campus Agropolis, Agropolis, Lycée Frédéric Bazille, Hortus, Plan des 4 Seigneurs, Pic Saint Loup, Maurice Chauvet, Ecole d'Architecture, Gascogne, Eugène Bataillon, Saint Eloi.

Ligne 14: Léon Blum, Les Aubes , Ernest Renan, Pinsons, Estragon, Bd des Sports, Françoise, Saint Maur, Palombes, Foyer des Aubes, Garigliano, Salaison, La Pompignane (Les Lacs).

Ligne 15 (Ronde): Saint- Cléophas, Les Pins, Passerines, Castelle, Demeter, TaM, Garosud (Jeune Parque), Ettore Bugatti, Patrice Lumumba, Jasse de Maurin, Sabines, Mas de Bagnères, Le Grand M, Yves du Manoir, Bugarel, Cheng- Du, Rouget de Lisle, Paul Fajon, Les Bouisses, Ormeaux, Sophie Germain, Martellière, Lycée Jules Ferry, Tonnelles, Belvédère, Jean Calvin, Rièges, Henri Mares, Cinsaults, Voie Domitienne, Fac de Pharmacie, Saint Eloi, Henri Dunant, Major Flandre, Sainte Catherine, Tourterelles, Aiguelongue, Bengalis, Roqueturière, Maurice

Chevalier, Saint Lazare, Charles de Gaulle, La Pompignane (les lacs), Salaison, Pastourelles, Pierre Laroque, Sémard, Goélands, Pinville, Lagoya, Parc de la Lironde, Vauguières, Millénaires, Place de France (Odysseum).

Ligne 16: Tournezy, Mas Saint Pierre, Industrie, Marché Gare, Saporta, Mas Argelliers, Garcia Lorca, Cité de l'Arme, Lucullus, Frédéric Fabrèges, Iris, Cité Mion, Place Carnot, Frédéric Bazille, Henri René, Place de Strasbourg, Gare Saint- Roch.

Ligne 19: Pierre de Coubertin , Mas de Bellevue, Comté de Nice, Corse, Jacques Prévert, Place d'Italie, Carriera, Pierre Cardenal, Comté de Toulouse, Raimbaud d'Orange, Haut de Massane, Gémeaux, Saint Paul, Uppsala, Halles de La Paillade, Oxford, Lycée Léonard de Vinci, Parc Malbosc, Hôtel du Département.

Nous vous rappelons qu'à aucun moment, la CGT souhaite faire de cette grève une captation des moyens de production de l'entreprise. Qu'à aucun moment, elle ne souhaite ni empêcher les non grévistes de travailler, ni mettre les usagers en danger.

Pour ceci, nous vous rappelons que le réseau de tramway de TaM a été conçu de façon à pouvoir stocker des rames en terminus, a été équipé de nombreuses possibilités de retournement permettant aux salariés non grévistes de pouvoir repartir dans le sens inverse sans être inquiété, qu'il existe de nombreuses possibilités de voies uniques (aller/retour sur le même rail), qu'il y a un arrêt tous les 500 mètres en moyenne, qu'il y a la possibilité de relever un chauffeur en ligne (cela est prévu et ce pratique tous les jours sur notre réseau)

Pour les bus, tous les dispositifs cités ci-dessus s'appliquent avec encore plus de facilités.

Par ailleurs, le syndicat CGT attire votre attention sur le fait qu'il vous appartient de mettre en place le plan de transport adapté afin, d'une part, d'assurer la continuité du service public minimum et d'autre part, de ne pas restreindre l'effectivité du mouvement de grève.

Le syndicat CGT TAM vous précise par ailleurs qu'il demeure à votre entière disposition afin de poursuivre les négociations.

Veillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

Mr GOTIS Bernard
Délégué syndical CGT TaM